
Nombre de membres

en exercice: 10

Présents : 10

Votants: 10

Séance du 04 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre mars l'assemblée régulièrement convoquée le 04 mars 2019, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Chantal JEANSON LAMBERT, Hervé DIDOT, Jean Pierre BERNIER, Jean François DE MUER, Olivier DOUILLET, Frédéric FRANCOIS, Hervé GAND, Albert MARECHAL, Kévin RAULET, Francis WELSCH

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Olivier DOUILLET

Ordre du jour

- Modalités d'octroi de cadeaux au personnel pour départ à la retraite
- Location en herbe 2019 : parcelles ZB 40 lieu-dit "Les Fresnes" et ZB 37 lieu-dit "La Chalaide"
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance,

2019 08 Modalités d'octroi de cadeaux au personnel pour départ à la retraite

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 83-16 du 3 janvier 1983 modifié portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes, des départements, des régions et des établissements publics locaux,

Considérant la nécessité d'adopter une délibération pour l'octroi d'un cadeau réalisé par la collectivité ;

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que la commune, afin de pouvoir offrir des cadeaux aux agents doit prendre une délibération décidant de l'octroi de cadeaux aux agents, conformément aux termes du décret n° 83-16 du 3 janvier 1983 modifié portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes, des départements, des régions et des établissements publics locaux.

Ainsi, il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer afin d'offrir un cadeau à l'occasion du départ à la retraite :

- à compter du 1er mars 2019 de Madame Annick LARDENOIS - Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe exerçant l'emploi de Secrétaire de Mairie et
- à Madame Monique RENAUX - Adjoint technique territorial qui occupait le poste d'agent d'entretien des locaux, admise à la retraite depuis le 1er octobre 2017 afin de les remercier pour tous les services rendus à la collectivité durant leur présence au sein de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le principe d'un cadeau offert à la secrétaire de mairie partant à la retraite sous la forme d'un bon cadeau d'une valeur de 400 €,
- Valide le principe d'un cadeau offert à l'agent d'entretien des locaux parti à la retraite sous la forme d'un bon cadeau d'une valeur de 150 €,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Les crédits seront prévus au budget primitif 2019.

20190 09 Location en herbe 2019 : parcelles ZB 40 lieu-dit "Les Fresnes" et ZB 37 lieu-dit "La Chalaide"

Monsieur FRANCOIS Frédéric s'est retiré de la séance et n'a pris part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de louer les parcelles ZB 40 lieu-dit "Les Fresnes" et ZB 37 lieu-dit "La Chalaide" à Monsieur FRANCOIS Frédéric,
- Porte le coût de la location en herbe de chaque parcelle ZB 40 lieu-dit "Les Fresnes" et ZB 37 lieu-dit "La Chalaide" à 50.00€ pour l'année 2019,
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour établir les baux de locations.

Mme le Maire clos la séance

JEANSON LAMBERT Chantal Maire	GAND Hervé 1 ^{er} Adjoint	DIDIOT Hervé 2d Adjoint
BERNIER Jean Pierre, conseiller	DE MUER Jean François, Conseiller	DOUILLET Olivier conseiller
FRANCOIS Frédéric conseiller	MARECHAL Albert Conseiller	RAULET Kévin conseiller
WELSCH Francis conseiller		